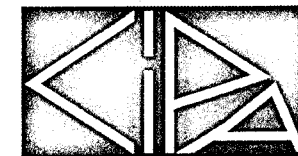


Bogdanka PAVELIN LESIC (éd.)

**FRANCONTRASTE 3 :**  
**Structuration, langage,**  
**discours et au-delà**

**Tome 1 : Activité Traduisante,**  
**Enseignement du FLE, Etudes littéraires**

Éditions du CIPA, 12 Place du Parc B-7000 Mons  
CIPA@umons.ac.be  
© CIPA 2017  
ISBN (format papier) 978-2-930200-77-4  
ISBN (format PDF) 978-2-930200-78-1  
D/2017/7789/6



- BOUKKOUS, A., *Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques*, Rabat, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines à Rabat, 1995.
- EL QOBAI, R., *EFL class in the Moroccan educational system. The whys and Hows*. Communication présentée au 7<sup>e</sup> Second Language Writing Symposium. Purdue University, Indiana, USA, 2008.
- EL QOBAI, R., EFL in the Moroccan Educational System: The role of writings, in CIMASKO, T., REICHEL, M., *Foreign Language Writing Instruction : Principles and Practices*, Parlor Press, 2011.
- EL QOBAI, R., La question du jour en classe de français : Une histoire de vie, AQEFLS, *Reflets Numéro Spécial*, 2016b, 290-295.
- EL QOBAI, R., *Révolution numérique en éducation : Et si la solution était dans les CRMEF ?*, Communication présentée au colloque international du CRMEF du grand Casablanca, Maroc, 2015a.
- EL QOBAI, R., *Formation des enseignants de langue française au Maroc : Quelle qualification ? Pour quel enseignant ?*, Communication présentée au 6<sup>ème</sup> colloque international du RIFEFF, Patras, Grèce, 2015b.
- GRAND GUILLAUME, G., L'arabisation au Maghreb, *Revue d'Aménagement Linguistique*, 2004, 107, 15-40.
- JORRO, A., *Professionnaliser le métier d'enseignant*, Paris, ESF, 2002.
- LAROUI, F., *Le drame linguistique marocain*, Casablanca, Le Fennec, 2011.
- MEIRIEU, P., FRACKOWIAK, P., *L'éducation peut-elle être encore au cœur d'un projet de société ?*, Paris, De l'Aube, 2008.
- MORIN, E., *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil, 2005.
- PERRENOUD, P., *Dix nouvelles compétences pour enseigner : Invitation au voyage*, Paris, ESF, 2006.
- RUNTZ-CHRISTAN, E., *Enseignant et comédien, un même métier ?*, Paris, ESF, 2000.

## Parents, apprenants et proviseurs – acteurs principaux dans l'élaboration de la politique linguistique croate

Rea LUJIĆ  
 Université de Zadar, Croatie  
 Yvonne VRHOVAC  
 Université de Zagreb, Croatie

Dans le présent article nous cherchons à souligner les conclusions de notre étude concernant le rôle des apprenants, des parents et des proviseurs dans l'élaboration de la politique linguistique croate. Dans un premier temps nous introduisons brièvement la notion de plurilinguisme et de l'éducation plurilingue. Afin d'offrir un aperçu concis sur la représentation des langues étrangères en Croatie, quelques chiffres clés y sont également présentés. Dans un second temps nous présentons les résultats d'une grande enquête menée à la rentrée 2015 auprès des parents, des apprenants et des proviseurs d'écoles primaires croates. Les résultats de cette recherche dévoilent quelques facteurs qui influencent l'offre généralement restreinte de langues dans les écoles primaires croates : l'absence de choix de langues, les attitudes personnelles envers les langues et les différents enjeux organisationnels.

*Mots-clés* : enseignement primaire, langues étrangères, plurilinguisme, politique linguistique.

### Parents, students and principals – main figures in the development of the language education policy

The aim of this article is getting better insight into the parents', learners' and principals' role in the development of the Croatian language education policy. We start by introducing the notion of plurilingualism and plurilingual education and providing a short overview of some key figures on the matter of the representation of foreign languages in Croatian primary schools. Then we present the results of a large survey conducted in September 2015 among Croatian primary schools' parents, learners and principals. The results of this research have revealed the following causes of the restricted offer of the foreign languages in Croatian primary schools: a lack of the language choice, students' and parents' personal attitudes towards different foreign languages, as well as different organizational issues.

*Keywords*: foreign languages, plurilingualism, primary education, language education policy.

#### 1. Introduction

Mécontents de la position du français dans le curriculum national croate, nous nous sommes penchés un peu plus en détail sur la question de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères aux niveaux primaire et secondaire dans notre pays. Si l'on veut analyser de plus près la situation de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, il est nécessaire de s'intéresser au plurilinguisme. On ne peut parler de plurilinguisme au niveau de l'enseignement/apprentissage des langues que si le système éducatif offre à l'apprenant la possibilité d'étudier plus qu'une langue étrangère.

*Le but de l'enseignement des langues est de développer un répertoire langagier dans lequel toutes les capacités linguistiques trouvent leur place... Cela suppose que les langues offertes par les institutions éducatives seraient diverses et que les étudiants auraient la possibilité de développer une compétence plurilingue. (Cadre, 2001)*

La connaissance de plusieurs langues offre à l'apprenant non seulement la capacité de communiquer en plusieurs langues, mais aussi la possibilité de connaître plusieurs cultures, de se familiariser avec les mœurs et les coutumes de différents pays, de comprendre la façon de vivre de leurs habitants, de se lier à d'autres personnes par des relations plus étroites, plus amicales.

Selon leurs politiques linguistiques bien déterminées, chaque pays devrait offrir à chaque apprenant (ou à ses parents) la possibilité d'effectuer des choix entre les langues en respectant de plus un certain équilibre au niveau de l'enseignement de ces langues. À côté de l'anglais qui détient une nette suprématie dans la majorité des pays, les autres langues offertes par les curricula devraient selon nous, se positionner pour atteindre un certain pourcentage, et arriver à un équilibre rationnel. Il nous semble qu'aujourd'hui il n'est pas vraiment tenu compte dans notre pays d'un tel équilibre. La situation actuelle concernant l'enseignement des langues montre que les principes de politique linguistique bien élaborés à l'avance n'existent pas. Le choix des langues, lorsqu'il s'agit de la première langue étrangère ainsi que de la seconde est laissé à la libre volonté des parents. À la rentrée, chaque école offre aux parents la possibilité de choisir parmi les langues enseignées dans cet établissement. N'omettons surtout pas que chaque établissement scolaire, dans les grandes aussi bien que dans les petites villes, offre l'apprentissage de l'anglais et celui-ci est dans la majorité des cas choisi comme première langue étrangère. Les autres langues offertes sont principalement l'allemand, éventuellement l'italien et parfois le français.

Voici quelques chiffres du Bureau fédéral de statistique croate concernant la première langue étrangère enseignée pour l'année scolaire 2013-2014. Ces données se rapportent au nombre total d'élèves des écoles primaires :

anglais – 309.259	français – 3.481	
allemand – 104.525	espagnol – 222	
italien – 27.194	hongrois – 672	etc.

Les documents montrent que la deuxième langue étrangère choisie par les apprenants (ou leurs parents) est l'allemand qui en comparaison avec l'anglais concerne un tiers des apprenants. Le français est hélas appris par 100 fois moins d'apprenants que l'anglais.

Les statistiques européennes (Eurostat, 2015) nous donnent tout d'abord une image réaliste à l'égard du nombre d'élèves apprenant une langue étrangère au niveau primaire puis sont énumérées les langues choisies :

- Croatie – total élèves – 99,9 % dont 1(une) langue : 81,5 % ; 2(deux) langues ou plus : 18,4 % ; dont anglais 92,3 %, allemand 20,2 %
- France – total élèves 98,7 % dont 1(une) langue : 97,2 % ; 2(deux) langues ou plus : 1,5 % ; dont anglais 92,2 %, allemand 5,7 %
- Slovénie – total élèves 49,8 % dont 1(une) langue : 49,4 % ; 2(deux) langues ou plus : 0,4% ; dont anglais 48,0 %, allemand 1,7 %

Les statistiques ci-dessus montrent qu'un pourcentage quasiment équivalent d'élèves apprend une langue étrangère en Croatie et en France (99,9 %), ce qui est encourageant, car cela signifie que presque 100 % des élèves français et croates apprennent une langue étrangère. En Slovénie, ce pourcentage est beaucoup plus faible. Nous aurions pu penser que la langue la plus apprise dans ce pays serait l'anglais, en effet, selon les statistiques qui est enseigné à 92,3 % d'apprenants en Croatie et à 92,2 % en France, ce qui est très proche et intéressant comparativement. En réalité, en Slovénie, pour des raisons inconnues, il n'y a que 48 % de personnes qui apprennent l'anglais. Nous trouvons remarquable qu'en Croatie 18,4 % d'élèves apprennent une deuxième langue étrangère alors qu'en France ne sont que 1,5 %. L'explication de ce phénomène pourrait résulter de l'existence d'une longue tradition d'enseignement/apprentissage des langues étrangères en Croatie, mais aussi de la perception qu'a ce petit pays du manque d'utilité de la langue croate pour les échanges internationaux en comparaison avec la France qui est un pays où les habitants sont en mesure d'utiliser leur langue maternelle partout dans le monde.

### *1.1. La fonction de l'anglais dans la société d'aujourd'hui*

Les chiffres illustrent une réalité que nous ne pouvons pas ignorer : la suprématie de l'anglais au niveau de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères dans les différents systèmes scolaires. Nous abordons ici la question de la place et du rôle de l'anglais dans un curriculum. Conscients du fait que l'anglais occupe une place incontournable dans la société actuelle qui se caractérise par sa dimension internationale et mondiale au niveau des échanges, nous comprenons les efforts investis dans l'élaboration d'un curriculum propre aux langues qui attribue à l'anglais une position primordiale afin que l'apprenant se dote d'un moyen de communication presque universel. Cette fonction utilitaire ne permet pas seulement à l'utilisateur des échanges internationaux mais aussi de nouer des contacts culturels et des interactions avec des personnes de nationalités différentes. Nous regrettons seulement que la capacité à maîtriser l'anglais et de s'en servir à des niveaux différents de communication ne se soit pas développée dans l'enseignement/apprentissage d'autres langues étrangères.

Il faut reconnaître que dans le contexte mondial le rôle de l'anglais devient presque incontournable, notamment dans le domaine des sciences. Il existe déjà un grand nombre d'universités qui dispensent leur enseignement en anglais. Pourtant d'un autre côté, se pose la question de la qualité de cet enseignement au regard de la maîtrise de l'anglais des enseignants aussi bien que celle des étudiants (Bourges, 2014). La maîtrise de l'anglais permet certainement des mobilités intereuropéennes ce qui aboutit le plus souvent à un enrichissement professionnel et interculturel.

Comme le dit Coste (2004), l'anglais est aujourd'hui considéré comme une langue à la fois nécessaire et insuffisante. Nécessaire au niveau des échanges internationaux et des interactions interculturelles. Que ce soit pour les chercheurs ou les vendeurs dans des grands magasins ou les chauffeurs de taxis, tous utilisent l'anglais pour lier des contacts. Mais une personne qui parle une autre langue étrangère que l'anglais, en quoi est-elle différente ? N'a-t-elle aucune chance de faire des rencontres avec des étrangers, d'interagir et de nouer des contacts fructueux, amicaux et/ou professionnels avec eux ?

### *1.2. L'enseignement/ apprentissage des langues étrangères selon les curricula croates*

L'enseignement/ apprentissage de la première langue étrangère comme matière obligatoire dès la première classe de l'école primaire existe dans le curriculum depuis 2003. Cela a été rendu possible grâce aux bons résultats d'un projet expérimental national d'enseignement précoce des langues (1991-2001). Dans notre pays la scolarisation obligatoire englobe deux cycles : le premier pour les enfants de 6-7 ans à 10 ans, l'enseignement des différentes matières y est assuré par un maître/ une maîtresse unique et un deuxième cycle qui dure 4 ans et au cours duquel l'apprenant est confronté à un nombre assez important d'enseignements différents enseignés par des professeurs distincts et qui dure jusqu'à l'âge de 14-15 ans. Par la suite, l'élève d'une quinzaine d'années, intègre l'école secondaire, c'est-à-dire un lycée ou une école spécialisée. Il y suit des cours pendant deux ou quatre ans. En Croatie, le deuxième cycle du primaire correspond au premier cycle de l'école secondaire dans certains autres pays, comme la France par exemple. Quant à la question de l'apprentissage des langues étrangères chaque apprenant qui entre dans le cursus obligatoire de scolarisation (6-7 ans) commence à étudier une langue étrangère offerte par l'école. Il l'apprend pendant huit ans jusqu'à la fin de sa scolarisation primaire obligatoire (14-15 ans). Pendant cette période de scolarisation obligatoire, une deuxième langue étrangère est proposée aux apprenants et elle a le statut de langue optionnelle.

Au lycée, l'élève (15 ans) a la possibilité de continuer l'apprentissage de sa première et/ou de sa deuxième langue étrangère. Cependant il existe aussi des lycées (surtout des lycées de langues) qui offrent aux lycéens l'apprentissage d'une troisième langue étrangère.

Selon nous, l'offre des langues dans le primaire est trop restreinte. La plupart des écoles primaires propose aux apprenants (à des parents) uniquement l'apprentissage de l'anglais ou de l'allemand comme première langue étrangère. Aujourd'hui il n'y a que cinq écoles primaires en Croatie qui offrent l'apprentissage du français comme première langue étrangère au niveau précoce. S'il n'y pas d'offre, l'intérêt pour la langue évidemment baisse.

### *1.3. Pourquoi l'apprentissage du français n'est-il pas offert par les écoles ?*

Dans la plupart des écoles l'enseignement du français n'est pas offert en dépit du fait que des enseignants de français bien expérimentés ainsi que des jeunes formés à la Faculté de Philosophie et Lettres soient sur le marché de travail et qu'ils soient motivés pour enseigner en classe. La question du choix de la langue s'effectue au niveau primaire par les parents. Ils choisissent bien souvent par défaut comme première langue étrangère, celle qui leur est offerte par l'établissement scolaire. Selon les enquêtes que nous leur avons soumises pour expliquer leur choix (l'anglais dans la grande majorité de cas), les parents citent des impressions subjectives stéréotypées sur les langues, comme par exemple, le français serait une langue bien compliquée, difficile à apprendre, peu utilisée dans la communication internationale, etc. Ils ont pourtant aussi des images positives sur le français, comme par exemple : la littérature française, la musique classique, la chanson, les films leur plaisent. Ils prétendent qu'à l'âge de leurs enfants et au niveau débutant de l'apprentissage, ils se doivent d'aider leurs enfants dans leur travail alors qu'ils ne connaissent pas suffisamment bien le français ou pas du tout, contrairement à l'anglais ou l'allemand que, selon eux, ils maîtrisent bien.

### *1.4. Que peut-on faire pour remédier à cette situation ?*

Comment lutter pour une présence plus importante du français dans nos écoles. La question se pose surtout au niveau de l'école primaire où l'enseignement de la première langue étrangère est obligatoire. Selon nous il faudrait introduire le français au niveau précoce dans plus d'écoles. Au niveau primaire (premier et deuxième cycle) les enfants apprennent une première langue étrangère pendant huit ans. Puisque l'enseignement/ apprentissage de la langue est obligatoire, les enfants ne changent pas de langue dans la plupart des cas en passant du premier au deuxième cycle. Ils n'abandonnent pas l'apprentissage d'une langue pour en choisir une autre. N'oublions pas que l'enseignement précoce a, dans la majorité des cas, un grand succès auprès des enfants et surtout auprès des parents. Leurs enfants, les petits apprenants sont très motivés par les activités ludiques, ils adorent les comptines, les chansons, les histoires, et ne trouvent pas trop de difficultés à les maîtriser. Ils en parlent avec enthousiasme à leurs parents. Les jeunes apprenants se lient affectivement à la maîtresse/ au maître comme s'ils étaient l'un de leur parent. Ils sont tout contents d'apprendre de façon non traditionnelle et transmettent leur joie à leurs

parents. Les éventuelles difficultés ne commencent qu'au moment où ils sont confrontés à l'écrit et à la lecture. Ce sont des activités qui demandent à l'enfant du sérieux et cognitivement qu'il soit prêt à être confronté à un autre système orthographique ce qui lui demande de comprendre le lien étroit entre le graphème et le phonème, très différent du système de sa langue maternelle.

Un autre remède pour augmenter le nombre d'apprenants de français au niveau national serait d'introduire une deuxième langue étrangère comme matière obligatoire à partir du deuxième cycle de l'école primaire (apprenants de 9-10 ans). Pour le moment, la deuxième langue a un statut de langue optionnelle. Les apprenants sont censés choisir entre une langue étrangère ou l'informatique. Dans la majorité des cas, surtout dans les grandes villes, les apprenants choisissent l'apprentissage d'une langue étrangère. Une fois obligatoire, l'apprentissage de la deuxième langue étrangère (le français dans notre cas) ne peut être abandonné. Cette décision ne conduirait pas seulement à l'augmentation du nombre d'apprenants de français en Croatie mais laisserait aux jeunes des opportunités à la sortie du cycle obligatoire de scolarisation leur permettant ainsi dans le cycle secondaire et en poursuivant leurs études un choix plus large pour leur future profession. Puisque l'anglais est une de ces langues considérée aujourd'hui comme à la fois nécessaire et insuffisante (Coste, 2004), notre apprenant francophone posséderait en plus de l'anglais nécessaire pour la communication internationale, des compétences dans une langue moins parlée, moins présente dans son entourage quotidien ce qui lui assurerait plus de réussites au niveau régional et national. Une présence plus importante d'apprenants de français dans le contexte national ne sert pas seulement à la dissémination d'une vision nouvelle sur la langue et la culture françaises ou à la diversification des langues dans le curriculum national, mais elle se justifie surtout par la nécessité de posséder des connaissances dans les différentes langues de l'Union Européenne. En offrant à nos apprenants une diversité du patrimoine européen que représentent les langues et les cultures, nous sommes sur le vrai chemin de formation d'une personne plurilingue et pluriculturelle (Cadre).

### *1.5. Comment faciliter l'apprentissage d'une langue ?*

Selon le curriculum national, les élèves ont la possibilité le plus souvent d'apprendre deux langues, voire davantage. Nous souhaitons souligner l'importance des compétences transversales qui entrent en jeu lors de l'enseignement/apprentissage d'une deuxième ou troisième langue et cela afin de s'élever contre l'idée d'une juxtaposition des systèmes linguistiques. Nous devons montrer aux apprenants que certains savoirs qu'ils possèdent au niveau de la morphosyntaxe, par exemple, d'une langue pourraient être utilisés lors de l'apprentissage d'une même problématique dans la deuxième ou troisième langue étrangère. Le fonctionnement des systèmes linguistiques des langues indoeuropéennes a beaucoup d'éléments en commun. Un autre moyen de rendre l'apprentissage plus efficace serait d'accepter

des compétences partielles. Nos enseignants ne sont pas encore prêts de travailler sur des compétences partielles. Puisque l'orthographe française a la renommée d'être compliquée et difficile pourquoi ne pas accepter pendant un certain temps que les apprenants maîtrisent d'abord à de différents niveaux les compétences de compréhension et de production orales. La confrontation avec l'écrit pour la compréhension et la production viendrait plus tard. Il s'agirait de valoriser et d'évaluer d'abord les compétences que l'apprenant maîtrise. Il faudrait développer auprès des apprenants l'idée qu'une langue s'apprend aussi en dehors de l'école, en dehors de la situation didactique. En Croatie, nous avons le grand avantage de pouvoir regarder des films étrangers en version originale avec un sous-titrage. En regardant un film à la télévision ou au cinéma l'apprenant a la grande chance de suivre des dialogues en version originale. Nous avons encore un atout pour l'apprentissage du français en dehors de l'école. Puisque la Croatie est un pays de tourisme, il faut transmettre aux apprenants l'idée qu'ils peuvent développer leurs compétences linguistiques et interculturelles en rencontrant les touristes qui la visitent.

## *2. Notre recherche*

Notre recherche a été organisée afin de mieux comprendre des raisons d'une offre restreinte de langues étrangères dans les écoles primaires croates et de leur représentation inégale. Pour y parvenir et, par conséquent, discerner une partie des obstacles au développement du plurilinguisme personnel et national en Croatie, il était nécessaire de comprendre les facteurs qui influencent l'élaboration de la politique linguistique croate. Alors, nous avons pris pour l'objectif de répondre aux questions suivantes : qu'est-ce qui influence l'offre des langues étrangères dans des écoles primaires croates, et en quelle mesure ? Est-ce que cette offre de langues est en accord avec les désirs des parents et des apprenants ? Quels sont les motifs qui les incitent à choisir une langue étrangère ?

### *2.1. Notre public*

Cette étude, entreprise en automne 2015, reposait sur un échantillon aléatoire comprenant 497 parents et 510 apprenants sans aucuns lien de parenté. L'échantillon des directeurs ne comptait que six participants, pourtant tous les directeurs des écoles primaires croates, c'est-à-dire 586 personnes, ont été invités deux fois à y prendre part. Le fait que si peu de directeurs n'ont pas accepté de participer à la recherche peut s'expliquer de deux façons, comme nos travaux se sont déroulés en début d'année scolaire, les chefs d'établissement étaient peut-être surchargés de travail, ou bien la plupart entre eux n'ont pas mesuré l'importance de cette étude.

Le groupe des parents était constitué à 89 % de femmes et à 11 % d'hommes. La plupart d'entre eux, 53 %, ont au moins un niveau master et presque la moitié, 49 %, parle au moins deux langues étrangères. Le français fait partie de la biographie langagière de 26 % des parents.

L'échantillon des apprenants était représenté par 61 % de filles et 39 % de garçons : parmi ceux-ci il y avait 21 % d'apprenants de 4<sup>e</sup> classe, 13 % de 5<sup>e</sup>, 15 % de 6<sup>e</sup>, 14 % de 7<sup>e</sup> et 37 % de 8<sup>e</sup> classe.

Parmi les directeurs, ne figuraient que des femmes âgées de 42 à 55 ans, toutes ayant fini l'université et ayant entre 10 et 20 années d'expérience dans le système éducatif croate. Elles venaient de 6 villes croates : Solin, Šibenik, Zadar, Rijeka, Našice et Ravna Gora.

Afin de mieux appréhender l'échantillon des parents et des apprenants il nous a semblé important de connaître leurs attitudes personnelles envers des langues étrangères les plus représentées dans les écoles primaires croates (voir Tableau 1).

Allemand		Anglais	
<i>Parents</i>	<i>Apprenants</i>	<i>Parents</i>	<i>Apprenants</i>
Utile	Utile	Important	Utile
Important	Important	Utile	Important
Diffusé	Diffusé	Diffusé	Diffusé
Intéressant	Intéressant	Simple	Mélodieux
Beau	Beau	Intéressant	Beau
Simple	Mélodieux	Beau	Intéressant
Mélodieux	Simple	Mélodieux	Simple

Français		Italien	
<i>Parents</i>	<i>Apprenants</i>	<i>Parents</i>	<i>Apprenants</i>
Mélodieux	Beau	Mélodieux	Beau
Intéressant	Mélodieux	Beau	Mélodieux
Utile	Intéressant	Intéressant	Intéressant
Beau	Utile	Utile	Utile
Important	Diffuse	Simple	Important
Diffusé	Important	Important	Diffusé
Simple	Simple	Diffusé	Simple

Tableau 1. Attitudes personnelles des parents et des apprenants envers les langues étrangères les plus représentées dans les écoles primaires croates

Ce qui ressort du Tableau 1, qui compare les attitudes personnelles des parents et des apprenants, classées par ordre d'importance, c'est que les attitudes des deux groupes de participants ne diffèrent presque pas. Les résultats montrent, selon nos attentes, que l'allemand et l'anglais sont considérés comme les langues les plus utiles et importantes plutôt que belles et mélodieuses, alors que le français et l'italien sont ressentis comme des langues plutôt belles, mélodieuses et intéressantes. Pour le

français, il semble que les parents le trouvent quand même un peu plus utile et important que les apprenants ce qui est, peut-être, résulte du fait que parmi ces deux échantillons il y avait plus de francophones parmi les parents. Une perception stéréotypée du français et une idée fautive sur la diffusion du français dans le monde influe certainement sur le désir d'apprendre cette langue et en conséquence sur sa faible représentation dans des écoles primaires.

Il nous était également important de connaître les opinions des directeurs sur le plurilinguisme et sur la politique européenne du plurilinguisme car nous les considérons être des personnes déterminantes dans l'élaboration de la politique linguistique scolaire. Selon elles, le plurilinguisme est un concept très positif qu'elles ont défini comme « un besoin », « un intérêt pour des langues », « une possibilité d'apprendre et de parler plusieurs langues étrangères » ou bien comme « la diversité linguistique dans les écoles » et « la richesse dans la diversité ». Elles se sont également toutes déclarées fortement en faveur d'une politique européenne du plurilinguisme car, selon elles, une telle politique « favorise l'épanouissement des apprenants » (Béacco et Byram, 2010).

## 2. 2. Instrument et méthode de collecte

Les données ont été rassemblées à l'aide de questionnaires conçus dans le cadre de notre recherche.

Le questionnaire des parents, mis à part les questions socio-démographiques et celles portant sur les attitudes personnelles envers des langues étrangères, se divisait en deux parties, l'une avec des questions fermées, l'autre avec des questions ouvertes portant sur les diverses raisons qui pouvaient les amener à choisir une langue étrangère plutôt qu'une autre pour l'apprentissage linguistique de leurs enfants etc.

Le questionnaire destiné aux apprenants était semblable à celui des parents mais adapté à leur niveau de développement et en partie modifié pour concorder à leurs préoccupations.

Les deux questionnaires ont été affichés en ligne pendant les mois de septembre et d'octobre sur les sites internet suivants : [www.ucenici.com](http://www.ucenici.com), [www.srednja.hr](http://www.srednja.hr), [www.skole.hr](http://www.skole.hr), [www.roditelji.hr](http://www.roditelji.hr) et [www.roda.hr](http://www.roda.hr). Le questionnaire pour les directeurs leur a été fourni par courriel, il était composé en deux parties : l'une portait sur le plurilinguisme et l'autre, sur les facteurs qui influencent l'offre des langues étrangères dans leurs écoles.

Pour faire une analyse des données quantitatives, nous nous sommes servis du logiciel JASP.

### 3. Résultats et discussion

#### 3.1. Parents et apprenants – entre les désirs personnels et la réalité scolaire

Selon notre enquête, 96,6 % des enfants des écoles primaires croates apprennent l'anglais en tant que première langue étrangère. Même si ce résultat indiquait que presque tous les apprenants et leurs parents ne veulent apprendre que l'anglais en tant que première langue étrangère nous pensons qu'il est dû au choix limité de langues proposées par les écoles : selon les parents, seulement 11,4 % entre eux ont eu la possibilité de choisir la première langue étrangère de leurs enfants. Cependant, une grande majorité de parents, 63 %, auraient voulu que l'école leur offre la possibilité de choisir entre plusieurs langues étrangères. S'ils avaient eu une alternative, 70,4 % d'entre eux auraient de toute façon choisi l'anglais comme première langue étrangère pour leurs enfants. Pourtant, les autres auraient plutôt opté pour d'autres langues : 17,6 % pour l'allemand, 6,6 % pour le français et 5,3 % pour l'italien. Autrement dit, si au moment de l'inscription des élèves en première classe, les écoles offraient, au lieu d'une seule langue, plusieurs langues étrangères, la représentation serait différente et, par conséquent, plus favorable au développement du plurilinguisme national.

Ces chiffres dévoilent que la réalisation du règlement national qui autorise les écoles à offrir quatre langues comme premières langues étrangères s'effectue de manière inégale, en fonction des vœux particuliers des directeurs et des parents (Vrhovac, 2006).

Les résultats de notre enquête qui portent sur les représentations des trois langues optionnelles les plus courantes en Croatie montrent qu'une grande majorité d'apprenants, 48 %, apprennent l'allemand en tant que langue optionnelle tandis que les autres langues sont sous représentées : l'italien avec 11,1 % d'apprenants et le français avec 9,5 % d'apprenants. Bien que les deux premiers pourcentages soient en accord avec les chiffres de l'Eurostat pour l'année 2013, le dernier ne l'est pas : selon le Centre National de la Statistique Croate seulement 1 % des apprenants de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> classe du primaire fréquentaient des cours de français à la rentrée 2015. Un tel résultat pourrait s'expliquer par le fait qu'une grande majorité des apprenants participant à cette recherche étaient résidents d'une des grandes villes croates, plus particulièrement de Split et de Zagreb, où, en général, il y a plus d'écoles primaires et où le français fait partie de l'offre scolaire.

En ce qui concerne la possibilité de choisir une langue étrangère optionnelle parmi plusieurs autres langues offertes, les résultats de notre recherche montrent que ce choix n'a pas été possible 49 % des apprenants alors que 56,9 % des parents auraient voulu pouvoir choisir. S'ils avaient pu, la majorité des parents, 55,5 %, aurait suggéré à leurs enfants de choisir l'allemand, 27,1 % de choisir le français et 17,4 % de choisir l'italien. Nous pouvons alors constater qu'une des causes que la sous-

représentation du français dans les écoles provient de l'impossibilité d'effectuer des choix.

Même si l'un des objectifs principaux de la politique linguistique européenne est que chaque individu connaisse, à part sa langue maternelle, deux autres langues étrangères (Livre Blanc, 1995), nos résultats avec un pourcentage de 31,4 % d'élèves qui n'apprennent qu'une seule langue étrangère, sont inquiétants. Le fait que 45,5 % d'entre eux auraient choisi une langue optionnelle s'ils avaient eu la possibilité de choisir entre plusieurs langues nous interpelle parce qu'il semble que la politique actuelle, mal menée, restreint dans un même temps les possibilités d'un développement du plurilinguisme national et présente une barrière sérieuse au développement du plurilinguisme personnel.

#### 3.2. Chefs d'établissements – toujours au service des apprenants et des parents

Afin de mettre à jour ce qui détermine l'offre des langues étrangères dans les classes primaires croates, nous avons demandé aux directeurs d'évaluer l'impact des facteurs suivants : le poids des parents, des apprenants, de la renommée de l'école avec son directeur, du Ministère de l'Éducation et du Sport, du fondateur de l'école, du conseil scolaire, de la tradition scolaire et des facteurs organisationnels. Comme nous l'avions présagé, selon les directeurs qui ont participé à cette recherche, ce qui s'avère peser le plus sur la politique linguistique scolaire c'est la position des parents et la tradition scolaire pour la première langue étrangère, le rôle des apprenants et des enseignants pour la langue optionnelle. Autrement dit, selon les chefs d'établissements, le pouvoir des parents semble plus fort que le leur et celui des institutions officielles. D'autre part, on s'attendait à ce que les facteurs organisationnels, tel que la mise en place du temps scolaire, joueraient un rôle plus important, mais ce n'est pas le cas. Il serait très pertinent de savoir de quelle manière ils influencent l'offre des langues enseignées. Soulignons que les directeurs reconnaissent la situation actuelle : ils trouvent que ce sont l'école, les parents et les élèves, et non pas les institutions officielles nationales, qui doivent définir l'offre des langues : c'est-à-dire qu'ils veulent que les proviseurs, les parents et les apprenants restent les agents principaux de la politique linguistique. Même si ces résultats confirment nos hypothèses et réflexions exprimées dans le titre de cet article, un échantillon plus large de directeurs aurait permis de donner une image beaucoup plus fiable de la réalité.

#### 3.3. Choisir une langue – une affaire personnelle

Puisque les parents et les apprenants sont apparus en tant que sujets élaborateurs de la politique linguistique scolaire, nous avons voulu mettre en évidence les motifs qui les incitent à choisir telle langue étrangère plutôt que telle autre. Les participants à l'enquête ont dû évaluer sur une échelle de 1 à 5 les facteurs que nous leurs proposons comme pouvant être importants dans leur choix de

langue. Dans le Tableau 2 ces facteurs sont classés par ordre d'importance pour les parents.

Facteurs		Moyenne
1.	Expertise de l'enseignant	M = 4.796
2.	Horaire des cours	M = 4.659
3.	Choix de cette langue à l'école secondaire	M = 4.563
4.	Taille des groupes	M = 4.220
5.	Séances avec un locuteur natif	M = 4.093
6.	Présence de la langue dans les médias	M = 3.974
7.	Obtention d'un diplôme international	M = 3.971
8.	Homogénéité des classes (âge ; niveau de langue)	M = 3.892
9.	Pédagogie des projets	M = 3.886
10.	Sympathies pour l'enseignant	M = 3.873
11.	Cours supplémentaires	M = 3.857
12.	Notation bienveillante	M = 3.817
13.	Voyages dans le pays de la langue cible	M = 3.677
14.	Nombre d'apprenants en Croatie	M = 2.921
15.	Manque de sévérité de l'enseignant	M = 2.894

Tableau 2. Facteurs influençant le choix de langues étrangères du point de vue des parents

Ce qui ressort du Tableau 2 et qui certainement peut nous satisfaire, c'est qu'avec une moyenne de 4.796, l'expertise de l'enseignant émerge comme le facteur le plus important. Il est suivi de quelques éléments organisationnels : horaire des cours (M = 4.659), possibilité de choisir cette langue à l'école secondaire (M = 4.563), taille des groupes (M = 4.220) et séances avec un locuteur natif (M = 4.093). Pourtant, parmi ces facteurs il y en a trois qui participent à la baisse du nombre d'apprenants du français dans les écoles primaires. C'est, tout d'abord, l'horaire des cours car l'expérience montre que les cours de français langue optionnelle sont toujours organisés à la fin de la journée scolaire ou, ce qui est pire, dans l'après-midi alors que tous les autres cours ont eu lieu le matin. Il est évident que dans ces conditions, pour les parents, il devient presque impossible d'organiser le temps scolaire de leurs enfants. Ensuite, alors que les parents veulent que les langues soient enseignées dans des groupes de petite taille car c'est favorable à l'apprentissage des langues étrangères, former des petits groupes comptant moins de 14 élèves n'est pas autorisé selon les règlements nationaux. Finalement, c'est aussi une question de continuité des apprentissages. Les parents, logiquement, ne veulent pas que leurs enfants apprennent une langue au primaire qui ne figure pas parmi celles offertes dans l'école secondaire désirée. C'est un facteur essentiel qui indique que pour mener une politique linguistique scolaire, il est nécessaire d'avoir une connaissance plus approfondie des tenants et aboutissants. Enfin, le manque de sévérité de l'enseignant, avec une moyenne de 2.894, est le facteur le moins important pour déterminer le choix des parents.

Il semble que les facteurs qui influencent le choix des langues étrangères du point de vue des apprenants sont très similaires à ceux des parents, voire identiques pour les premiers trois facteurs (voir Tableau 3.)

Facteurs		Moyenne
1.	Expertise de l'enseignant	M = 4.552
2.	Horaire des cours	M = 4.334
3.	Choix de cette langue à l'école secondaire	M = 4.190
4.	Voyages dans le pays de la langue cible	M = 4.057
5.	Sympathies pour l'enseignant	M = 3.980
6.	Obtention d'un diplôme international	M = 3.938
7.	Séances avec un locuteur natif	M = 3.751
8.	Pédagogie des projets	M = 3.734
9.	Cours supplémentaires	M = 3.657
10.	Manque de sévérité de l'enseignant	M = 3.555
11.	Notation bienveillante	M = 3.504
12.	Homogénéité des classes (âge ; niveau de langue)	M = 3.453
13.	Expérience des autres apprenants	M = 3.416

Tableau 3. Facteurs influençant le choix de langues étrangères du point de vue des apprenants

On peut voir dans le Tableau 3 que parmi les quatre facteurs les plus importants figurent dans le même ordre les trois premiers désignés par les parents : l'expertise de l'enseignant en premier lieu avec une moyenne de 4.552, les horaires des cours en deuxième lieu (M = 4.334) et la possibilité de choisir cette langue à l'école secondaire (M = 4.190). Les autres facteurs eux aussi assez importants sont : les voyages dans le pays de la langue cible (M = 4.057), les sympathies pour l'enseignant (M = 3.980) et l'obtention d'un diplôme international (M = 3.938), alors que l'homogénéité des classes selon âge ou le niveau de langue (M = 3.453) et l'expérience des autres apprenants (3.416) leur sont moins importants. Ces résultats ne nous ont pas surpris : ils ont démontré la conscience et la connaissance des parents et des apprenants des conditions préalables nécessaires au choix et à l'apprentissage d'une langue. Ces résultats ont également dévoilé les trois points principaux sur lesquels il faut insister dans l'élaboration de la politique linguistique croate.

Pour mieux appréhender les motivations personnelles qui incitent les parents à choisir la langue première ou à suggérer à leurs enfants la langue optionnelle qu'ils choisiront étudier en 4<sup>e</sup> classe, le questionnaire élaboré pour les parents a été conçu de manière à ce qu'ils puissent répondre et s'exprimer librement. Les réponses qualitatives ont révélé que les parents préfèrent l'anglais en tant que langue première en raison de son utilité dans la vie quotidienne. Leurs arguments sont les suivants : « l'emploi fréquent de l'anglais dans la vie quotidienne », « sa présence dans les médias », « parler anglais – c'est la culture générale », « c'est la langue de l'informatique », « la base de l'alphabétisation au XXI<sup>e</sup> siècle » ou bien encore, c'est



« un outil qui assure la communication partout et avec tous ». D'autre part, il y a ceux qui ont dit que l'anglais est « plus approprié, facile et intéressant pour l'enseignement précoce » comparé à d'autres langues. Certains parents ont dit avoir opté pour l'allemand comme meilleur choix de première langue. Ils ont cité des raisons utilitaires qui relevaient toutes les difficultés liées à la situation actuelle économique : « la possibilité de déménager en Autriche ou en Allemagne », « pour lui assurer un emploi dans des entreprises allemandes en Croatie » ou « pour trouver un emploi au bord de la mer dans le tourisme ». D'un autre côté, ils ont cité quelques raisons dites linguistiques tels que : « il faut commencer le plus tôt possible avec l'allemand pour l'apprécier et l'apprendre » ou « c'est une langue plus difficile que l'anglais et moins présente dans les médias, donc elle exige plus de temps d'enseignement que l'anglais ». Il y a eu également des parents qui auraient souhaité que le français soit la première langue étrangère pour leurs enfants. Ils ont argumenté leurs réponses de la façon suivante : « c'est une langue assez difficile, il faut commencer le plus tôt possible pour réussir », « le français exige plus de temps d'enseignement et plus d'efforts que l'anglais en raison de sa difficulté et de la présence minimale dans les médias croates », « il faut commencer le plus tôt possible avec le français car il a une structure plus forte que l'anglais ». Certains parents désiraient que leurs enfants apprennent le français en tant que première langue étrangère pour « la mélodie et la beauté de la langue ». Finalement, voilà les arguments des parents qui ont opté pour l'italien première langue étrangère : « il n'y a pas beaucoup de Croates qui le parlent », « l'italien lui permettra de travailler un jour dans le tourisme », « c'est la langue de la région et de nos ancêtres ». Il est intéressant de noter qu'il y avait un nombre non négligeable de parents qui ont évoqué comme, motif principal pour le choix de l'italien « la simplicité de la langue ».

La même analyse a été faite pour la langue étrangère optionnelle. Selon les parents qui trouvaient l'allemand être le meilleur choix de langue optionnelle les raisons sont très proches de celles déjà mentionnées pour l'allemand, tels que : « c'est la langue des pays à économie forte », « pour trouver un emploi en Allemagne ou dans des entreprises allemandes en Croatie ». Pourtant, les parents ont ajouté d'autres raisons très diverses, parfois assez personnelles : « proximité des pays germanophones », « nous avons de la famille en Allemagne », « ressemble à l'anglais », « je peux l'aider à faire ses devoirs », « c'était le désir de l'enfant », « l'enseignante est plus compétente que celle qui enseigne l'italien ». Parmi ceux qui auraient choisi le français si cela avait été possible, quelques-uns ont mentionné les raisons utilitaires, telles que : « c'est une langue plus diffusée dans le monde que l'allemand et l'italien », « il y a très peu de Croates parlant français », « c'est la langue de la diplomatie : mon enfant pourrait un jour trouver un emploi dans les institutions de l'UE ». Pourtant, il y avait beaucoup plus de réponses à caractère plus personnel et affectif telles que « cela aurait été le désir de l'enfant », « l'enseignante était plus compétente que celle d'allemand », « c'est une langue attractive, belle et intéressante ». Des raisons très personnelles et affectives sont également apparues

pour ceux qui auraient opté pour l'italien en tant que langue optionnelle : « nous habitons près de l'Italie », « nous avons des origines italiennes », « nous avons de la famille en Italie », « mon enfant fréquentait les cours d'italien à l'école maternelle », « je peux l'aider avec l'italien », « mon enfant aurait préféré l'italien à l'allemand », « c'est une langue plus facile, plus belle, plus intéressante et attractive que l'allemand ».

Après avoir réalisé une analyse rigoureuse de leurs réponses, il a été possible de les regrouper dans les trois catégories principales indiquées pour la première langue étrangère : l'utilité (81,1 %), les raisons linguistiques (9,9 %) et les autres raisons (10 %) tels que la position géographique, le désir de l'enfant, l'aide des parents (voir Tableau 4).

Motifs du choix	Résultat
Utilité	81 %
Raisons linguistiques	9,9 %
Autre	10 %

Tableau 4. Motifs du choix de la première langue étrangère dans des écoles primaires

Une même analyse appliquée à la langue optionnelle a fait surgir les cinq catégories principales suivantes : l'utilité, qui figure en premier lieu avec 40,5 %, le désir de l'enfant avec 35,5 %, suivi des raisons linguistiques, 6,1 %, les parents capables d'apporter une aide linguistique, 5 %, et les autres raisons très diverses telles que la possibilité de continuer avec la langue apprise par l'enfant à l'école maternelle (voir Tableau 5).

Motifs de choix	Résultat
Utilité	40,5 %
Désir de l'enfant	35,5 %
Raisons linguistiques	6,1 %
Aide des parents	5 %
Autre	12,5 %

Tableau 5. Motifs du choix de la langue étrangère optionnelle dans des écoles primaires

Si l'on compare les deux Tableaux, il est évident que les parents, en général, choisissent ou suggèrent à leurs enfants les langues selon leur perception de l'utilité, en ce qui concerne la langue première ou optionnelle. Pourtant, le choix de la langue optionnelle repose le plus souvent sur des motifs plus personnels et affectifs tels que le désir de l'enfant ou les relations familiales existantes avec des habitants des pays de la langue cible. Evidemment, nos résultats affirment que le développement du plurilinguisme est géré par des représentations sans base scientifique sûre, par exemple, sur la valeur de la langue sur le marché du travail ou sur les exigences liées à l'apprentissage de la langue (Béacco et Byram, 2007).

#### 4. Conclusion

La présente recherche parvient à éclairer les facteurs divers qui influencent l'offre des langues dans l'enseignement primaire croate, qui est l'un des éléments constitutifs de toute politique linguistique. Pourtant, les résultats auraient été certainement plus fiables si l'échantillon des directeurs était plus nombreux. Enfin, même si l'offre des langues pouvait être plus étendue, ce que prévoient les règlements, le manque de choix effectif s'avère comme l'un des facteurs principaux qui influencent la faible représentation du français et de l'italien dans les écoles primaires croates. Autrement dit, si les écoles offraient ces deux langues, les parents les choisiraient. Deuxième facteur relevé par les données recueillies regroupe les attitudes personnelles des parents et des apprenants envers les langues étrangères : ils ne veulent investir leur temps que pour des langues considérées utiles, c'est-à-dire, d'après nos analyses, l'anglais et l'allemand. Ces résultats confirment que les clichés influencent la motivation pour certaines langues et la vision du plurilinguisme (Vrhovac, 2006) à la question suivante : si les parents et les apprenants ont des clichés concernant les langues, comme c'est le cas pour le français, ne faudrait-il pas que la politique linguistique scolaire soit élaborée par des experts en la matière et non pas par les parents et les directeurs ? Les trois derniers facteurs influençant le choix de langue, et qui ont donc une réelle action sur le nombre total d'élèves au niveau national, sont 1/ l'expertise de l'enseignant et 2/ l'organisation des enseignements – horaire des cours, possibilité de choisir cette langue à l'école secondaire et 3/ la taille des groupes. Bien que le premier de ces trois facteurs dévoile l'importance d'une éducation continue des enseignants, le deuxième et le troisième restent hors de portée des enseignants, des parents et des apprenants. Ils ne peuvent pas déplacer les cours de français optionnel organisés en dehors du temps dévolu aux cours réguliers, ni intervenir dans les politiques linguistiques propre aux écoles secondaires qui aujourd'hui ne tiennent que rarement compte des offres de langues offertes dans les écoles primaires de leur secteur, ni finalement changer les règlements administratifs (ministériels, législatifs) qui interdisent l'organisation cours de langue dans les écoles pour des groupes de moins de 14 élèves – tout cela décourage encore plus et freine les parents et les apprenants à ne pas pouvoir suivre l'enseignement de certaines langues malheureusement sous représentées dans le système scolaire. Ainsi ces langues deviennent au fil du temps de moins en moins représentées ce qui provoque un cercle vicieux – attitudes, offre, choix, et l'engourdissement progressif du plurilinguisme personnel et national.

Enfin, nos conclusions indiquent clairement qu'une politique linguistique nationale qui serait fondée sur des principes raisonnés et pas non pas par rapport à des idées préconçues (Béacco et Byram, 2007) et qui retiendrait la diversification linguistique comme sa priorité et nécessite d'être élaborée. Les institutions officielles croates devraient accepter, et finalement mettre en œuvre, les propositions et documents déjà existants et élaborés par des experts croates et européens tels que *La*

*Résolution zagarboise sur le plurilinguisme* (Gehrmann et Petravić, 2002), *l'Acte de Vienne* (Basaille et al., 2008) ou le *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques* (Béacco et Byram, 2007).

#### Références bibliographiques

- BASAILLE, J. P., CUSTERS, G., MARTING, F., 2008. Le français, une langue qui fait la différence, *Dialogues et Cultures*, 2008, 53, Actes de Vienne, Premier congrès européen des professeurs de français – 2006, Revue de la Fédération internationale des professeurs de français.
- BÉACCO, J. C., BYRAM, M., Guide for the Development of Language Education Policies in Europe, *Language Policy Division*, Strasbourg, Council of Europe, 2007.
- BÉACCO, J. C., BYRAM, M., CAVALLI, M., COSTE, D., CUENAT, M.E., GOULLIER, F., PANTHIER, J., *From Linguistic Diversity to Plurilingual Education : Guide for the development and implementation of curricula for plurilingual and intercultural education*, Language Policy Division, Directorate of Education and Languages, Strasbourg, Council of Europe, 2010.
- BOURGES, H., *Pardon my French*, Editions Karthala, 2014.
- Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, Paris, Didier, 2001.
- COSTE, D., MOORE, D., ZARATE, G., *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1997.
- GEHRMANN, Z., PETRAVIĆ, A., Kako je nastala "Zagrebačka rezolucija o višejezičnosti", *Metodika*, 2002, 3 (4), 225-226.
- Državni zavod za statistiku Republike Hrvatske, *Priopćenje*, godina LII. Zagreb, 29. travnja 2015, broj 8.1.2. ([http://www.dzs.hr/Hrv\\_Eng/publication/2015/08-01-02\\_2015.htm](http://www.dzs.hr/Hrv_Eng/publication/2015/08-01-02_2015.htm). 31.01.2016.)
- Eurostat, *Communiqué de presse* 164/2015 – 24 septembre 2015 (<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7008573/3-24092015-APFR.pdf/f2b8abc6-ff67-4b8ea283c9ac288081ea>. 31.01.2016.)
- Langues, Diversité, Citoyenneté : Politiques pour la promotion du plurilinguisme en Europe*, rapport de la conférence, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2004.
- Livre blanc sur l'éducation et la formation, Enseigner et apprendre – vers la société cognitive*, 1995. ([http://europa.eu/documents/comm/white\\_papers/pdf/com95\\_590\\_fr.pdf](http://europa.eu/documents/comm/white_papers/pdf/com95_590_fr.pdf) 31.1.2016.)
- Pravilnik o broju učenika u redovitom i kombiniranom razrednom odjelu i odgojno obrazovnoj skupini u osnovnoj školi*, Narodne novine broj 87/08 i 86/09, urbroj : 533 04-09-0001, Zagreb, 7. listopada 2009.
- Upute za provedbu posebnog programa ranog učenja stranog jezika u I. razredu i izborne nastave stranog jezika u IV. razredu osnovne škole u školskoj godini 2003/04.*, RH Ministarstvo prosvjete i športa, urbroj 532/1-03-1, Zagreb, 1. kolovoza 2003.
- VRHOVAC, Y., Kako smo na početku školske godine 2003/04. propustili priliku uvođenja višejezičnosti u osnovnoškolsko obrazovanje, *Dijete i jezik danas, Dijete i višejezičnost*, zbornik radova, Osijek, 2006, 169-181.